

LE FAUX SITE D'AVOCATS CABINET-GILLESBORFIAND.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Il s'agit d'un site fictif d'avocat créé pour effectuer des arnaques aux legs mentionné sur un testament. Ce n'est pas le premier faux site trouvé. Nous avons mis une enquête en ligne sur ce rayon du supermarché de l'arnaque. Bien évidemment, il n'existe pas de VRAI cabinet d'avocat à ce nom. Le site n'a pas de mentions légales (!!!) ni de numéro de téléphone...

Vous trouverez ci-dessous notre enquête sur une première série de faux sites d'avocats :

<https://adcfrance.fr/epargne/faux-sites-davocats-les-sites-frauduleux-gambuli-rambert-legal-jl-stuart-legal-guilloux-belot-legal-breletmadignier-com-dorvald-marino-com-lescure-paquelier-fr-orlando-associes-legal/>

Le site internet

Il a été créé le 18/08/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-gillesdorfiand.com>

Nos recherches

Le site n'a pas de mentions légales et pas de conditions générales de vente. Cela fait désordre pour un site qui serait géré par un avocat ! Ces simples faits doivent vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 10 68 20 99

Le numéro 07 56 82 70 48

Le numéro 07 56 85 68 00

Le numéro 07 73 39 09 17

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Gilles DORFIAND (faux avocats)
- M. GIRARD

Les produits

Pour comprendre l'arnaque, il faut connaître la définition d'un legs.

Un legs est une disposition de dernière volonté inscrite dans un testament par laquelle une personne (le testateur) transmet tout ou partie de ses biens à un bénéficiaire (le légataire) après son décès

Les escrocs appellent les consommateurs pour leur annoncer un legs très important. Ils ont toutes les informations personnelles et sont très convaincants.

Bien évidemment, pour recevoir cette somme inattendue, il y a des frais !!!

Évidemment le legs n'existe pas et les frais sont bidons !!

C'est la première fois que nous voyons cette arnaque. Cela pose de nombreuses questions et notamment comment les escrocs ont pu récupérer ces données...

La partie privée est accessible avec le nom de domaine seq-synchro-connect.com. Il a été créé le 25/11/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/seq-synchro-connect.com>

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1469 0000 0151 0023 4977 627

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1659 8000 0140 0012 6819 170

Les informations juridiques

Il s'agit d'un cabinet d'avocat fictif !

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

